

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 28 juin 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 2.9, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 7.1, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.15, 3.14, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 17h20, interrompue à 17h22 (le quorum n'étant plus atteint), reprise à 17h30 (le quorum étant de nouveau constaté) et levée à 20h10.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.1.2) Avanne-Aveney : M. Jean-Pierre TAILLARD (jusqu'au 2.8) Besançon : M. Teddy BENEDEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 2.8), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN (à partir du 2.9), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du 1.1.2), Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 0.1), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI (à partir du 1.1.2), Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 4.2), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du 9.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 2.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 2.9) Busy : M. Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.3) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chauxenne : M. Bernard VOUGNON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND) Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI (à partir du 1.1.2) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (jusqu'au 1.1.1) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.5) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : M. Claude PREIONI Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Mamirole : M. Daniel HUOT (jusqu'au 1.1.3), M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux : M. Bernard BECOULET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au 9.1) Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.2), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Novillars : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au 3.5) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.2) Saône : M. Alain VIENNET (à partir du 0.2) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.2) Thisse : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH (à partir du 9.1) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au 3.5) Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.2)

Étaient absents : Auxon-Dessus : Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOU, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-François GIRARD, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Franois : Mme Françoise GILLET Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Miserey-Salines : M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Nancray : M. Daniel ROLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : M. François LOPEZ

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU, G. VERRO (à partir du 1.1.2), L. DELMOTTE (jusqu'au 2.8), P. BONNET, P. BONTEMPS (à partir du 3.1), Y.M. DAHOU, J.J. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, V. HINCELIN (à partir du 0.2), J.S. LEUBA (à partir du 1.1.2), M. LOYAT (jusqu'au 1.1.2), N. MOUNTASSIR, M. OMOURI (à partir du 1.1.3), J. PANIER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), D. POISSENOT, J. SCHIRRER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 8.2), M.N. SCHOELLER, C. TISSIER (jusqu'au 9.1), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. SIMONIN (jusqu'au 1.1.2), R. REYLE, Y. GUYEN (jusqu'au 1.1.4), F. GILLET, M. MILLET, D. HUOT (à partir du 1.1.4), B. VIONNET, D. JOLY (jusqu'au 9.1), M. COTTINY, S. MONLLOR (à partir du 1.1.2), D. ROLET, B. MADOUX, P. BELUCHE (jusqu'au 3.5), J. MENIGOZ, J.M. FAIVRE, J.P. ISSARTEL (à partir du 1.1.2), J. TARBOURIECH (jusqu'au 8.2)

Mandataires : M. DEWILDE BESANCON, S. RUTKOWSKI (à partir du 1.1.2), J.P. TAILLARD (jusqu'au 2.8), J.M. GIRERD, T. BENEDEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 3.1), J.P. GOVIGNAUX, J.C. ROY, J. MARIOT, S. WANLIN, N. GUILLEMET (à partir du 0.2), C. MICHEL (à partir du 1.1.2), F. MONNEUR (jusqu'au 1.1.2), C. DEVESA, C. VOIDEY (à partir du 1.1.3), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), N. BODIN, B. RONZI (partir du 1.1.2 et jusqu'au 8.2), A. GHEZALI, C. THIEBAUT (jusqu'au 9.1), B. FALCINELLA, B. CYPRIANI, C. VOIDEY (jusqu'au 1.1.2), C. MAGNIN-FEYSOT, A. BAVEREL (jusqu'au 1.1.4), C. PREIONI, P. CONTOZ, F. LOPEZ (à partir du 1.1.4), B. BECOULET, M. FELT (jusqu'au 9.1), G. BAULIEU, J.M. CAYUELA (à partir du 1.1.2), J.P. MARTIN, C. BARTHELET, B. BOURDAIS (jusqu'au 3.5), M. CRABBÉ-DIAWARA, J.M. BOUSSET, S. COURBET (à partir du 1.1.2), B. MOYSE (jusqu'au 8.2)

Délibération n°2013/002145

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de Communauté du 16/05/13

**Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal de la séance
du Conseil de Communauté du 16/05/13**

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Conseil de Communauté,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Monsieur François LOPEZ comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil de Communauté du 16 mai 2013.

Les délibérations, les comptes-rendus succincts et les procès verbaux des séances de Conseil de Communauté peuvent être consultés sur le site du Grand Besançon (grandbesancon.fr, rubrique Grand Besançon/les instances politiques/Agenda et délibérations).

Les procès-verbaux des séances de Conseil de communauté font l'objet d'un envoi électronique via la plateforme sécurisée aux délégués.

Les comptes-rendus succincts des séances de Conseil de Communauté peuvent également être transmis par mail (ou sous forme papier) aux délégués qui en font la demande.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le - 4 JUIL. 2013